

-----

Etaient présents : Jacques DUVIVIER, Philippe CAUBEL, Amaury de LOUVENCOURT, Christian RICOU, Céline CEFBER-MANDARD et Monique ALLAB.

Etaient absents avec pouvoir : Messieurs Olivier ARNOLD avec pouvoir à Mme Céline CEFBER-MANDARD et Yvon GUEGAN avec pouvoir à M Amaury de LOUVENCOURT et Vincent BONIGAL avec pouvoir à M Christian RICOU.

Etait absent sans pouvoir : M. Ludovic HARDOUIN

M Philippe CAUBEL a été nommé secrétaire de séance

➤ Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour : Phase 2 St Vincent : Choix Banque et taux pour emprunt et anéantissement de la TVA au 01.01.2015.

L'Ajout est accepté à l'unanimité, ce point portera le n° 2016-047 de l'ordre du jour.

▪ 2016-039 : Approbation des Procès Verbaux des Conseils Municipaux des 01 avril et 14 mai 2016

Lecture faite et sans observations à l'issue de l'envoi du dit Procès Verbal aux membres du Conseil Municipal :

- Le Procès Verbal du 1<sup>er</sup> avril 2016 est approuvé à l'unanimité des présents, à savoir : 0 voix Contre, 0 abstention, et 9 voix Pour.

Lecture faite et sans observations à l'issue de l'envoi du dit Procès Verbal aux membres du Conseil Municipal :

- Le Procès Verbal du 14 mai 2016 est approuvé à l'unanimité des présents, à savoir : 0 voix Contre, 0 abstention, et 9 voix Pour.

▪ 2016-040 : Décisions de M le Maire en vertu de sa délégation de pouvoir-articles L 2122-22 et L.2122-23 du CGCT depuis le 01/04/2016.

- Acceptation du devis **SES Nouvelles** pour la commande d'une plaque parisienne pour annoncer la place du Capitaine René MIRAULT d'un montant TTC de 112.14 € imputé au compte d'investissement 2152.

- Acceptation du devis **A.CHEROUVRIER** pour le remplacement de la vitre arrière cassée du C15 d'un montant TTC de 156.11 € imputé au compte de fonctionnement 61551.

- Accord pour 1 bon de commande auprès de **Gitem Loches** pour l'achat d'un congélateur Top de 91 litres pour la salle socio non équipée d'un montant TTC de 329.00 € imputé au compte d'investissement 2184.

- Acceptation du devis **Ateliers St Christophe** pour des fournitures d'entretien d'un montant TTC de 258.00 € imputé au compte de fonctionnement 60632.

- Acceptation du devis **A.CHEROUVRIER** pour le remplacement des roulements de bras arrière du C15 d'un montant TTC de 614.44 € imputé au compte de fonctionnement 61551.

- Acceptation du devis **PEGUE-ROBIN** pour la réalisation d'un mur de soutènement à l'atelier communal d'un montant TTC de 10 784.64 € imputé au compte d'investissement 2313 opération 142.

- Acceptation du devis **MAISA37** pour l'achat d'un tracteur d'occasion SAME d'un montant TTC de 36 000 € imputé au compte d'investissement 2158 opération 170.

- Acceptation du devis **PEDAGOFICHE** pour l'achat d'un nouveau guide actualisé de la comptabilité d'un montant TTC de 49.00 € imputé au compte de fonctionnement 6182.

- Acceptation du devis **CHOINIÈRE** pour l'installation de prises supplémentaires dans la classe du haut d'un montant TTC de 944.38 € imputé au compte d'investissement 2158.
- Accord pour 1 bon de commande auprès de **La Maison de la Presse** pour l'achat de livres pour la bibliothèque d'un montant TTC de 325.75 € imputé au compte de fonctionnement 6065.
- Acceptation du devis **LDLC PRO** pour l'achat de câbles et rallonges pour le développement WIFI de l'aire de Camping-Car d'un montant TTC de 338.49 € imputé au compte d'investissement 2315 opération 172.
- Acceptation du devis **IMPRIMERIE RL** pour la réalisation de 350 exemplaires du Bulletin Municipal n°21 d'un montant TTC de 615.53 € imputé au compte de fonctionnement 6237.
- Acceptation du devis **PYRO-FETES** pour le feu d'artifice du 14 juillet 2016 d'un montant TTC de 3290.00 € imputé au compte de fonctionnement 62323.
- Accord pour 1 bon de commande auprès de **Bricomarché Bléré** pour l'achat d'un abri de jardin en compensation de la démolition du hangar en tôle + produits de traitement d'un montant TTC de 1088.80 € imputé au compte de fonctionnement 60624 et au compte d'investissement 2128 opération 175 .
- Acceptation du devis **Illusions de la Lionge** pour la présence d'un mini campement lors de la prochaine Foire aux Chèvres qui aura pour thème Le Moyen Age d'un montant TTC de 384.00 € imputé au compte de fonctionnement 62326.
- Acceptation du devis **Crescendo Association** pour l'animation musicale lors de la prochaine Foire aux Chèvres d'un montant TTC de 1500.00 € imputé au compte de fonctionnement 62326.
- Acceptation du devis **J.Mazières** pour la réalisation d'un tubage inexistant dans la cheminée du fournil de la boulangerie d'un montant TTC de 1824.18 € imputé au compte d'investissement 2188 opération 149.
- Acceptation du devis **La Brise** pour une annonce format A4 de la 2è Fête de la Bière dans le mensuel de mai d'un montant TTC de 348.00 € imputé au compte de fonctionnement 62326.
- Acceptation du devis **Ets Ribreau** pour la fourniture et pose de bardage intérieur dans le local de stockage de la boulangerie d'un montant TTC de 4177.64 € imputé au compte d'investissement 2188 opération 149.
- Acceptation du devis **CHOINIÈRE** pour le remplacement de luminaires dans les cuisines d'un montant TTC de 921.36 € imputé au compte de fonctionnement 6152211.
- Acceptation du devis **SES Nouvelle** pour l'achat de panneaux sens interdit sauf riverains pour la rue de la vieille chaussée d'un montant TTC de 337.92 € imputé au compte d'investissement 2158
- Acceptation du devis **Pierre Legoff** pour des fournitures d'entretien d'un montant TTC de 144.94 € imputé au compte de fonctionnement 60631.
- Acceptation du devis **Busser-Provost** pour des travaux complémentaires hors marché sur l'aire de camping-car d'un montant TTC de 9138.00 € imputé au compte d'investissement 2315 opération 152.
- Accord pour 2 bons de commande auprès de **Plein Ciel Loches** pour des fournitures administratives d'un montant TTC de 21.53 € imputé au compte de fonctionnement 6064.
- Acceptation du devis **PEGUE-ROBIN** pour la fourniture de cailloux sur le drain du muret à l'atelier communal d'un montant TTC de 768.24 € imputé au compte d'investissement 2128 opération 142.
- Acceptation du devis **Transterrassement** pour des travaux complémentaires hors marché sur le local associatif d'un montant TTC de 907.20 € imputé au compte d'investissement 2315 opération 163.
- Accord pour 1 bon de commande auprès de **Facile Déco** pour de la déco de table pour le banquet des aînés d'un montant TTC de 12.60 € imputé au compte de fonctionnement 62328.

- Accord pour 1 bon essence auprès du **Garage Benard** pour les déplacements du 2<sup>e</sup> Trimestre de Mme Léger avec son véhicule personnel d'un montant TTC de 50.00 € imputé au compte de fonctionnement 6064.
- Acceptation du devis **Bracelets Evenementiels** pour la fabrication de 800 bracelets concerts numérotés pour la Fête de la Bière d'un montant TTC de 88.20 € imputé au compte de fonctionnement 62322.
- Acceptation du devis **Pavoifêtes** pour l'achat d'un cache plaque pour l'inauguration de la place René MIRAULT d'un montant TTC de 51.00 € imputé au compte d'investissement 2188.
- Acceptation du devis **IFCA** pour l'inscription de l'agent Benjamin Simon aux formations Caces 8 et 4 d'une durée de 4 jours d'un montant TTC de 714.00 € et 78.00 € imputé au compte de fonctionnement 6184.
- Accord pour 1 bon de cde auprès de **Super U** pour l'achat de Brie pour les repas de la Fête de la Bière d'un montant TTC de 34.04 € imputé au compte de fonctionnement 62322.
- Acceptation du devis **KEOLIS** pour la réservation d'un car afin d'effectuer la sortie Hand du 23 juin à Bléré d'un montant TTC de 311.00 € imputé au compte de fonctionnement 6247.
- Acceptation du devis **A.CHEROUVRIER** pour le remplacement des freins arrière et purge du circuit du C15 d'un montant TTC de 491.68 € imputé au compte de fonctionnement 61551.
- Acceptation du devis **CHOINIÈRE** pour le remplacement des convecteurs de salle de bains du logement de la boulangerie d'un montant TTC de 365.20 € imputé au compte de fonctionnement 6152281.
- Acceptation du devis **Langle** pour des fournitures d'entretien d'un montant TTC de 290.71 € imputé au compte de fonctionnement 60631.
- Acceptation du devis **Sanipousse** pour l'achat de boîte de prélèvement alimentation pour les contrôles sanitaires d'un montant TTC de 470.76 € imputé au compte de fonctionnement 60632.
- Acceptation du devis **CHOINIÈRE** pour le remplacement de la robinetterie de salle de bains du logement de la boulangerie d'un montant TTC de 352.00 € imputé au compte de fonctionnement 6152281.
- Acceptation du devis **Vitamine Production** pour les concerts de la Fête de la Bière d'un montant TTC de 1800.00 € imputé au compte de fonctionnement 62322.
- Acceptation du devis **Vitamine Production** pour l'organisation technique de la Fête de la Bière d'un montant TTC de 2450.00 € imputé au compte de fonctionnement 62322.
- Acceptation du devis **Locat Vaisselle** pour la location de la vaisselle pour les repas de la Fête de la Bière d'un montant TTC de 371.63 € imputé au compte de fonctionnement 62322.
- Accord du bon de cde auprès de **Bolloré Energie** pour la livraison de 1000 l de GNR d'un montant TTC de 604.80 € imputé au compte de fonctionnement 60622.
- Acceptation du devis **CITERNEO** pour l'achat d'une bâche Incendie de 120 m<sup>3</sup> d'un montant TTC de 3504.88 € imputé au compte d'investissement 21568.
- Acceptation du devis **BUSSER-PROVOST** pour la pose de la bâche et d'une clôture d'un montant TTC de 3120.46 € imputé au compte d'investissement 21568.
- Acceptation du devis **BUSSER-PROVOST** pour la fourniture de terre végétale à l'atelier communal d'un montant TTC de 990.00 € imputé au compte d'investissement 2315 op.142.
- Acceptation du devis **Pierre Legoff** pour des fournitures d'entretien d'un montant TTC de 266.70 € imputé au compte de fonctionnement 60631.
- Acceptation du devis **LE FAUCON SOLOGNOT** pour une animation de rapaces lors de la prochaine Foire aux Chèvres d'un montant TTC de 1055.00 € imputé au compte de fonctionnement 62326.

- Acceptation du devis **Transterrassement** pour des travaux complémentaires hors marché sur le local associatif d'un montant TTC de 1080.00 € imputé au compte d'investissement 2315 opération 163.
- Acceptation du devis **MSE** pour la mise en service du 3è bac décanteur de la station d'épuration d'un montant TTC de 798.00 € imputé au compte de fonctionnement 615232.
- Acceptation du devis **Transterrassement** pour des travaux complémentaires de finition de la voirie du chalet d'un montant TTC de 3888.00 € imputé au compte d'investissement 2315 opération 163.
- Acceptation du devis **QUALICONSULT** pour la vérification des installations électriques du chalet suite fin des travaux d'un montant TTC de 300.00 € imputé au compte d'investissement 2313 opération 163.
- Accord du bon de cde auprès de **Chavigny** pour la livraison de 1000 l de Gasoil pour le car scolaire d'un montant TTC de 1149.60 € imputé au compte de fonctionnement 60622.
- Acceptation du devis **JSG TECHNOLOGIES** pour le renouvellement d'1 an de la maintenance du panneau d'information d'un montant TTC de 456.00 € imputé au compte de fonctionnement 6156.
- Acceptation de l'Avenant 1 **RIBREAU** pour une moins value de 254.96 € sur le marché du local associatif fixant le nouveau montant du marché à 17 428.78 €.
- Acceptation de l'Avenant 2 **RIBREAU** pour une plus value de 876.24 € sur le marché du local associatif fixant le nouveau montant du marché à 18 305.02 €.
- Acceptation du devis **PEINTURE ROBIN** pour le remplacement d'une moquette d'origine par un vinyle dans une chambre au 5 rue du stade d'un montant TTC de 931.77 € imputé au compte de fonctionnement 6152281.
- Acceptation du devis **PEGUE-ROBIN** pour la fourniture et pose de diorite à l'atelier communal d'un montant TTC de 356.40 € imputé au compte d'investissement 2315 opération 142.
- Acceptation du devis **MAISA37** pour l'achat d'une débroussailleuse d'un montant TTC de 1080.00 € imputé au compte d'investissement 2158 opération 170.
- Acceptation du devis **CUVIER JAVELIER** pour l'achat d'un échafaudage roulant et divers matériels d'un montant TTC de 2106.37 € imputé au compte d'investissement 2158 opération 170.
- Accord du bon de cde Plein Ciel pour la réalisation d'un tampon encreur au nom du 1<sup>er</sup> Adjoint d'un montant TTC de 25.26 € imputé au compte de fonctionnement 6064.
- Accord du bon de cde FNAC pour l'achat du livre « La Bête du Val de Loire » de Frédéric Gaultier à la demande d'une conseillère d'un montant TTC de 21.30 € imputé au compte de fonctionnement 6065.
- Acceptation du devis **SES Nouvelle** pour l'achat de panneaux signalétiques sur l'ensemble de la commune d'un montant TTC de 2634.29 € imputé au compte d'investissement 2152.
- Acceptation du devis **DESAUTEL** pour l'achat de compléments d'extincteurs dans le nouveau chalet d'un montant TTC de 797.12 € imputé au compte d'investissement 21568.

▪ **2016-041 : Décisions Modificatives sur BP 2016**

**DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Vu les besoins de crédits supplémentaires au compte 040 Art.1641 Emprunts en euros suite à l'omission des crédits sur le BP2016** de l'annuité 2016 de l'emprunt sollicité en 2015 auprès de la Caisse des dépôts.

Vu les crédits disponibles à l'article 615221 Bâtiments Publics

**M le Maire propose la répartition de crédits suivants :**

- 52 647.98 € au compte de fonctionnement 615221 Bâtiments Publics ( R )
- + 52 647.98 € au compte 040 article 1641 Remboursement emprunt ( R )
- 52 647.98 € au chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement (OS)
- + 52 647.98 € au chapitre 023 Virement à la section d'investissement (OS)

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité soit 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 voix d'ABSTENTION, la décision modificative n°1 ainsi présentée.**

#### DÉCISION MODIFICATIVE N°2

**Vu** les besoins de crédits supplémentaires au **Chapitre 23 Art.2315 Opération 152** Aire de Camping Car sous estimé lors de la création du budget primitif.

**Vu** les crédits disponibles à l'article **615221 Bâtiments Publics.**

**M le Maire propose la répartition de crédits suivants :**

- 30 000 € au compte de fonctionnement 615221 Bâtiments Publics
- + 30 000 € au compte d'investissement 2315 Opération 152 Aire de Camping Car

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité soit 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 voix d'ABSTENTION, la décision modificative n°2 telle que présentée.**

#### ▪ 2016-042 : Suite Subvention 2016 aux Associations loi 1901

M le Maire informe d'une demande de subvention reçue de Mlle Adélaïde SAVARD, Présidente de l'association des Jeunes de Céré la Ronde nouvellement créée sollicitant la somme de 500 € afin de permettre à cette nouvelle association communale d'investir dans du petit matériel afin de réaliser de petites manifestations.

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le courrier de demande en date du 07 juin 2016

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**ACCEPTE** le montant demandé de 500 € au titre de l'année 2016.

**Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574 du budget Primitif 2016

#### ▪ 2016-043 : Mutualisation de services avec la CCBVC - Conventions logiciels métiers

La communauté de communes Bléré-Val de Cher (CCBVC) met à disposition gratuitement aux communes membres, des outils dénommés « logiciels métiers ». Ainsi, l'outil dématérialisation des marchés publics : e-marchespublics.com est mis à disposition.

Afin de régulariser cette mise à disposition, le Conseil Communautaire a adopté un projet de convention sur ce dossier rappelant nos obligations.

Cette mise à disposition doit donc faire l'objet d'une acceptation de notre conseil municipal.

**Le conseil municipal,**  
**Après en avoir délibéré, à la majorité soit 9 voix Pour, 0 Contre et 0 Abstention**  
**Accepte** la convention telle que proposée  
**Autorise** M. le Maire à signer la convention correspondante.

▪ **2016-044 : Tarifs Locations des Salles au 01.07.2016**

**Vu** la précédente délibération en date du 19/09/2014 fixant les conditions d'attributions et les tarifs des salles

**Considérant** la nécessité de clarifier certains points notamment pour les locations aux associations communales

**Après en avoir délibéré,** le Conseil Municipal décide **à l'unanimité**

- De fixer à 2 fois par an la gratuité de la salle socioculturelle aux associations communales
- De reconduire la gratuité de la salle socioculturelle dès lors que la location a un but culturel (théâtre, danse...)
- De reconduire les tarifs au week-end complet samedi et dimanche inclus et non plus à la journée
- De reconduire la suppression de la location la partie Régie, celle-ci ne servant qu'aux professionnels.
- D'inclure la climatisation et le chauffage dans les tarifs appliqués
- De reconduire la caution matérielle à 750 € et la caution ménage à 100 €
- De mettre gratuitement le chalet à disposition des associations communales.
- De fixer comme suit les tarifs de locations des salles à compter du 01/07/2016:

**SALLE SOCIOCULTURELLE**

<b>WEEK-END COMPLET</b>	<b>Commune/Assoc°</b>	<b>Hors Commune</b>
<b>Salle + cuisine + bar</b>	<b>250€</b>	<b>500€</b>
<b>Caution matérielle</b>	<b>750€</b>	<b>750€</b>
<b>Caution ménage mal fait</b>	<b>100€</b>	<b>100€</b>
<b>PRÉSENCE VERTE</b>	<b>100 €</b>	
<b>Caution matérielle</b>	<b>750€</b>	
<b>Caution ménage mal fait</b>	<b>100€</b>	
<b>ORGANISMES EXTERIEURS</b>	<b>300 €</b>	
<b>Caution matérielle</b>	<b>750€</b>	
<b>Caution ménage mal fait</b>	<b>100€</b>	

**CHALET DU 1<sup>ER</sup> MAI AU 30 SEPTEMBRE**

<b>WEEK-END COMPLET</b>	<b>80€</b>
-------------------------	------------

▪ **2016-045 : Avancements de Grade - Création de 2 postes d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> Classe.**

M le Maire présente le tableau des agents promouvables à un avancement de grade pour l'année 2016. 2 Adjoints techniques Principal de 2<sup>e</sup> classe peuvent prétendre à passer Adjoints techniques Principal de 1<sup>ère</sup> classe mais 1 seul en 2016 au vu des ratios promus-promouvables.

**Vu** la délibération des ratios « Promus-Promouvables » prise le 12.05.2010, fixant à 40% le nombre d'agent pouvant prétendre à ce type d'avancement.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**Accepte** les 2 avancements au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1<sup>ère</sup> classe

**Dit** que le plus ancien des 2 y accédera au 31.12 de l'année 2016

**Dit** que le second y accédera au 01.01 de l'année 2017, un seul agent pouvant y prétendre par année civil.

**Charge** M le Maire de prendre l'aval du Président du Siaep pour mise en application à la même date de l'avancement de grade du second agent.

**Charge** M le Maire d'établir les arrêtés d'avancement de grade correspondants.

▪ **2016-046 : Questions Diverses :**

➤ **Prochain conseil municipal** il aura lieu le vendredi 22 juillet 2016 à 19h00

➤ **Retour sur les différentes manifestations passées :**

✚ **Retour sur l'atelier Patrimoine proposé le 13 avril**

Très bonne fréquentation avec 100% de Céréens : 13 inscrits sur 15 places disponibles

Bon retour des parents et des enfants qui sont satisfaits de la prestation et du prix modique.

Consulter les différents articles dans la NR de Mme Rousset à ce propos. Tribune régulière sur France Bleu Touraine.

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Communes/C%C3%A9r%C3%A9-la-Ronde/n/Contenus/Articles/2016/04/16/La-gravure-a-passionne-les-enfants-2686836>

✚ **Retour sur l'atelier vannerie du 21 mai**

Un succès avec 7 participantes sur 8 places disponibles.

Très belles créations réalisées sur la journée ; les participantes ont apprécié le geste de la mairie : café ou thé offerts ainsi que des petits gâteaux. Photos à disposition.

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Communes/C%C3%A9r%C3%A9-la-Ronde/n/Contenus/Articles/2016/05/28/Des-paniers-realises-en-une-journee-2729834>

➤ **Proposition atelier mosaïque le samedi 19 novembre**

Compte tenu du succès des ateliers destinés aux adultes, Mme Cefber-Mandard souhaite proposer un atelier mosaïque toujours avec Intermèdes pour lequel il y a déjà des demandes d'inscriptions ; il aura lieu le samedi 19 novembre sur une demi-journée à partir de 16 ans.

Le devis de 274.80 € est accepté. Le prix de l'atelier est fixé à 15€/personne.

➤ **Journées du Patrimoine du 17 septembre :** Une Balade contée sur le thème du LOUP sera réalisée par les Galoches de Farfadet vers 17h dans les bois du Château de Montpoupon qui se terminera dans la salle du loup.

Proposition concours de dessins, de poèmes autour du loup. Les gagnants du concours (avec plusieurs catégories pour ne pas désavantager les plus petits) pourraient être récompensés par des entrées dans des sites culturels : Loches, Montpoupon par exemple ou bien par une place de cinéma ... Les dessins et poèmes pourront être exposés dans la salle du Conseil ou à la bibliothèque qui est d'accord pour participer.

Un courriel a été envoyé à l'école de Céré le 13 mars mais aucun retour à ce jour.

➤ **Boîte à idées :** M le Maire informe que 2 propositions ont été soumises : une piscine municipale et des chemins cyclo. Ces projets ne sont en l'état actuel pas envisageables mais peut être dans les années futures.

➤ **Cabinet Médical :** M le Maire donne lecture du courrier de réponse du conseil de l'ordre des médecins qui refuse l'autorisation de permanences au cabinet médical de Céré la Ronde. M le maire rédigera une réponse circonstanciée.

➤ **Réunion sur les Compteurs Linky:** M Ricou sollicite une réunion d'information à la salle socioculturelle avec Enedis sur les compteurs linky. Elle aura lieu le **mardi 28 juin à 18h30** et sera réservée aux habitants de la commune.

▪ **2016-047 : Phase 2 St Vincent**

**2016-047.1** : M le Maire donne la parole à M Caubel en charge de l'opération qui présente 2 offres de contrat de prêt d'un montant de 400 000€ afin de pouvoir financer l'opération 163 intitulée **Phase 2 St Vincent-construction de 4 logements locatifs**.

Après avoir pris connaissance des 2 contrats PRÊT proposés par la Caisse des Dépôts et la Caisse d'Epargne.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**Décide** de retenir le contrat PRET A ÉCHEANCE CHOISIE établi par la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Loire-Centre ainsi que les conditions générales suivantes:

**Article 1<sup>er</sup>**

Pour financer la **Phase 2 St Vincent portant sur la construction de 4 logements locatifs**, la commune de Céré-la-Ronde contracte auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Loire-Centre un emprunt à taux fixe de 400 000.00 € au taux de 1.13 % (base de calcul 30/360) dont le remboursement s'effectuera à partir du 25/06/2016 par une première échéance perçue le 25/01/2017, les échéances suivantes se succédant annuellement jusqu'au 25/01/2026, soit sur 10 ans (120 mois). La commission d'engagement s'élève à 200.00 €

**Article 2**

M. Jacques DUVIVIER en sa qualité de Maire, signataire du contrat est autorisé à signer le projet de contrat.

**Article 3**

La commune de Céré-la-Ronde décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de paiement sans mandat préalable.

**2016-047.2 : 4 logements locatifs non-sociaux - St Vincent Phase 2 : demande d'Assujettissement à la TVA**

Monsieur le Maire :

- Rappelle le projet de construction de 4 logements locatifs non-sociaux prochainement situés du 1F au 1I rue de la Ronde pour lesquels un Permis de Construire numéroté PC 037 046 15 D0005 a été accordé le 08 mars 2016.
- Indique que ces constructions vont bénéficier d'un prêt PEC de 400 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Loire-Centre.

En conséquence, **le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- demande à opter à la soumission du projet de construction de 4 logements non-sociaux situés du 1F au 1I rue de la Ronde enregistré sous l'Opération 163, au régime de la TVA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;
- charge Monsieur le Maire ou son 1<sup>er</sup> Adjoint en cas d'absence, de toutes les formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

**Plus de question ne venant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 21H15**